

NOTA : Niveau bas (R+2)

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.

Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25du CCH.

Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

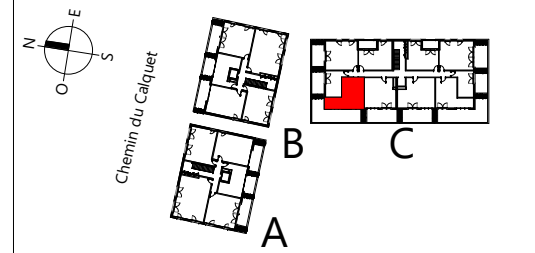
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



**PRÉLUDE**  
Toulouse - Lardenne



Construire l'avenir ensemble®



### Bâtiment C

Appartement 4 pièces duplex - 2ème étage

**C2-7**

#### Niveau bas (R+2)

Entrée	3.18 m <sup>2</sup>
Pièce de vie	26.97 m <sup>2</sup>
SDE	5.39 m <sup>2</sup>

#### R+3

Niveau haut (R+3)	10.44 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.12 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.98 m <sup>2</sup>

SDB	4.67 m <sup>2</sup>
WC	1.71 m <sup>2</sup>
Dgt Haut	7.61 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>81.07 m<sup>2</sup></b>

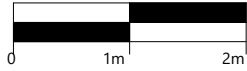
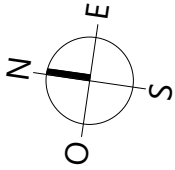
Terrasse	38.71 m <sup>2</sup>
----------	----------------------

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende	
F - Fenêtre	
PF - Porte fenêtre	
LV - Emplacement lave-vaisselle	- Soffite et faux-plafonds
LL - Emplacement lave-linge	
R - Emplacement réfrigérateur	
C - Emplacement cuisson	
PL - Placard	
CH - Chaudière gaz	
TE - Tableau électrique	
GDC - Garde-corps	
S - Séparatif	
	- Retombée de poutre

**PROVISOIRE**

29/01/2021



Niveau haut (R+3)

**NOTA :**

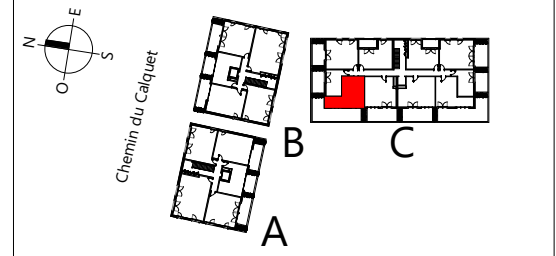
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25du CCH.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



**PRÉLUDE**  
Toulouse-Lardenne



Construire l'avenir ensemble®



**Bâtiment C**

Appartement 4 pièces duplex - 3ème étage

**C2-7**

<u>Niveau bas (R+2)</u>	
Entrée	3.18 m <sup>2</sup>
Pièce de vie	26.97 m <sup>2</sup>
SDE	5.39 m <sup>2</sup>
<u>R+3</u>	
<u>Niveau haut (R+3)</u>	
Chambre 2	11.12 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.98 m <sup>2</sup>
SDB	4.67 m <sup>2</sup>
WC	1.71 m <sup>2</sup>
Dgt Haut	7.61 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>81.07 m<sup>2</sup></b>

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende	
F - Fenêtre	- Soffite et faux-plafonds
PF - Porte fenêtre	- Retombée de poutre
LV - Emplacement lave-vaisselle	
LL - Emplacement lave-linge	
R - Emplacement réfrigérateur	
C - Emplacement cuisson	
PL - Placard	
CH - Chaudière gaz	
TE - Tableau électrique	
GDC - Garde-corps	
S - Séparatif	

**PROVISOIRE**

29/01/2021